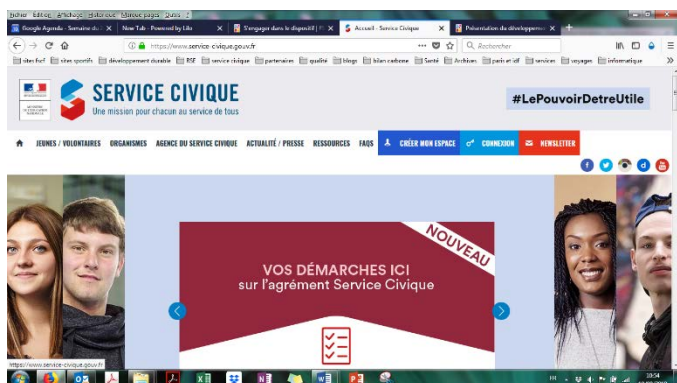


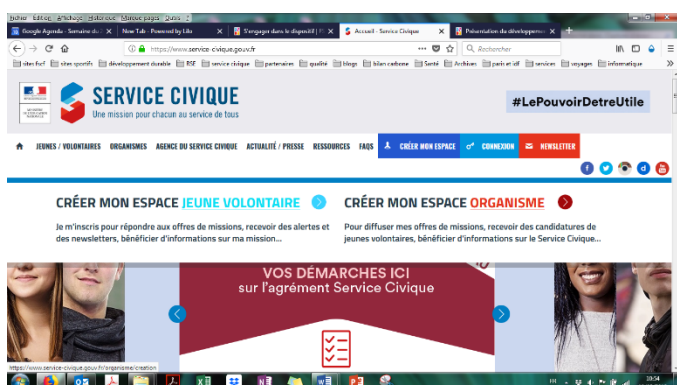
CREATION D'UN COMPTE SUR LE SITE DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

Rendez-vous sur : <http://www.service-civique.gouv.fr/>



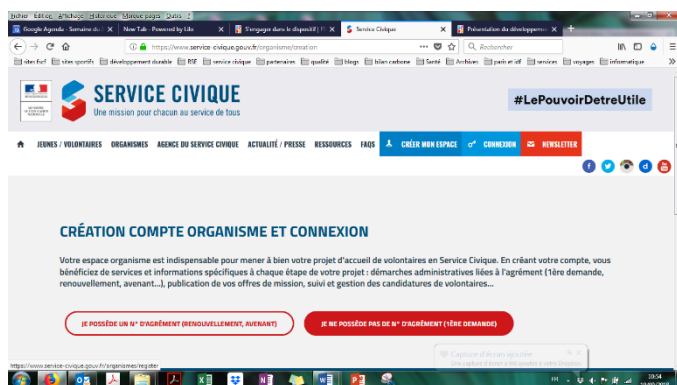
Page d'accueil, cliquer sur

CREER UN COMPTE



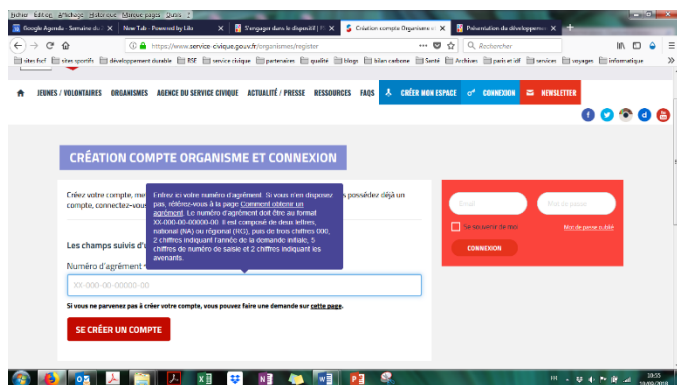
Puis

CREER MON ESPACE ORGANISME



Cliquer sur

JE POSSEDE UN N° D'AGREMENT



Indiquer le numéro d'agrément FSCF (à demander ici [numéro d'agrément FSCF](#))

Puis cliquer sur

SE CREER UN COMPTE

Remplir tous les champs demandés.

Dans la case ***nom de votre organisme*** doit apparaître FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE, sinon écrivez-le en **toutes lettres et en majuscules** : FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE ; utilisez éventuellement le menu déroulant.

Dans la rubrique ***nom de l'organisme agréé***, indiquer le nom de VOTRE ORGANISME suivi de « FSCF ». Exemple : « comité départemental de xxxx FSCF », « association xxxxxx FSCF ».

Puis cliquer sur *se créer un compte* en bas de page.

Prévenez le siège national de votre création de compte en précisant le nom de votre structure ainsi que celui du président et du référent service civique.